



24.06.2022 17:35:49 AWP 0913  
Suisse (AWP)  
énergie et ressources, Politique

## Gaznat travaille à réactiver le projet d'extraction de gaz naturel à Noville

(ajoute prise de position des autorités vaudoises)

Montreux (awp) - Alors qu'on le croyait enterré, le projet d'extraction de gaz naturel à Noville pourrait rebondir. La société vaudoise Gaznat, qui assure l'approvisionnement et le transport de gaz naturel en Suisse romande, a en effet été approchée en haut lieu, à Lausanne mais aussi à Berne, pour réactiver le projet.

"Nous y travaillons", a indiqué vendredi en conférence de presse Philippe Petitpierre, président du conseil d'administration de Gaznat, à l'occasion de la journée de l'assemblée générale. La campagne d'exploration de 2010 avait permis d'estimer les réserves de gaz naturel à l'équivalent de 25 années de la consommation de la Suisse, ou 75 ans de celle de la Suisse romande, souligne-t-il.

Ces chiffres sont certes le fruit d'extrapolations par des méthodes mathématiques, mais la présence de gaz a été démontrée, a expliqué M. Petitpierre. Il estime qu'il faudrait une première phase de six à huit mois pour une phase de vérification, et entre un an et demi et deux ans pour lancer l'exploitation. Soit environ deux à trois ans en tout. L'exploitation serait parfaitement rentable, assure le président, qui rappelle que sur la base des cours du gaz en 2010, cela était déjà largement le cas.

Découvert dans les années 1970 dans le cadre d'études suite au grand choc pétrolier, l'anticlinal de Noville avait fait l'objet de travaux en 2010, mais la seconde phase d'exploration, prévue en 2012 n'avait jamais reçu l'autorisation nécessaire. En 2018, les députés vaudois ont finalement voté la Loi sur les ressources naturelles du sous-sol (LRNSS), qui bannit l'extraction des hydrocarbures.

### Inquiétudes pour l'approvisionnement en gaz

Dans le contexte de la guerre en Ukraine, la situation de l'approvisionnement en gaz et en électricité en Europe est sérieuse, a souligné pour sa part René Bantz, directeur général de Gaznat. Le 18 mai, le Conseil fédéral a mis en vigueur une ordonnance exigeant que l'industrie gazière stocke des réserves physiques de gaz naturel correspondant à 15% de la consommation annuelle. Gaznat s'est exécuté et les réserves sont stockées à Etrez, dans le département français de l'Ain.

La Suisse romande, qui s'approvisionne davantage en France que la Suisse alémanique, est moins exposée aux problèmes d'approvisionnement en provenance de la Russie. Enfin, les opérateurs gaziers doivent prendre des options d'achat sur l'équivalent de 20% de la consommation hivernale de gaz. Cela sera effectif d'ici quelques jours, a indiqué M. Bantz.

Le 11 mai dernier, le conseiller national UDC Christian Imark (SO) avait lancé le débat sur l'extraction de gaz naturel en Suisse avec une interpellation au Conseil fédéral. Contacté par AWP, il a indiqué n'avoir pas connaissance des intentions de Gaznat à Noville, mais salue les efforts visant à promouvoir l'extraction de gaz indigène, qui contribuent à la sécurité et à l'indépendance de la Suisse en matière d'approvisionnement énergétique.

Egalement sollicitée, la direction générale de l'environnement de l'Etat de Vaud a également dit ignorer l'existence d'une démarche visant à relancer un projet d'extraction de gaz naturel dans le canton. Dans une prise de position écrite, elle rappelle que "la loi sur les ressources naturelles du sous-sol (LRNSS), entrée en vigueur au 1er avril



2019, interdit la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures sur le territoire cantonal".

rq/rp